

# Modalités concours « Estimez le temps de navigation de Maxime Sorel »

Règlement du concours, sans obligation d'achat du 15 octobre au 2 novembre

- **Société organisatrice**

La SARL V and B Concept située au 2 Rue de la Roberderie – ZI de Bellitourne – 53200 Azé organise du 15 octobre au 2 novembre 2014, un concours gratuit sans obligation d'achat, dénommé « Estimez le temps de navigation de Maxime Sorel », donnant lieu à l'attribution d'un lot.

- **Participation**

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France, à l'exclusion des professionnels. Sont également expressément exclus du jeu, les membres du personnel de l'organisateur et les membres en ligne directe de leur famille. Cette exclusion concerne également toute personne ayant participé directement ou indirectement à la conception, à l'organisation, à la réalisation et/ou à la gestion du concours, ainsi que les membres en ligne directe de leur famille respective.

Arrêt des dépôts de candidature : Le 2 novembre 2014 à 14h00.

- **Principe du jeu concours**

Jeu se déroulant uniquement sur le site [www.vandb.fr](http://www.vandb.fr). Les internautes devront estimer le temps de navigation de Maxime Sorel, le skipper officiel de V and B, pendant la Route du Rhum 2014 : jours, heures, minutes, secondes.

Le formulaire d'inscription mis à disposition sur le site web de la société devra être complété soigneusement pour que la participation soit validée. En participant, le candidat affirme que les informations fournies sont véridiques.

Participation limitée à 1 participation par personne.

- **Désignation du gagnant et proclamation des résultats**

La personne inscrite dans les temps qui sera le plus proche du temps réel du skipper sera proclamée gagnante du concours. Le gagnant sera contacté par téléphone ou email au maximum 4 jours après la fin de la course. L'annonce du gagnant sera faite sur Facebook, Twitter et le site [www.VandB.fr](http://www.VandB.fr) au maximum 8 jours après l'arrivée du skipper en Guadeloupe.

En cas d'ex aequo, un tirage au sort aléatoire sera effectué pour désigner un seul et unique vainqueur.

- **Dotations du concours**

Le concours est doté de l'unique lot suivant : Une sortie en mer d'une journée avec le skipper Maxime Sorel, sur le bateau officiel V and B / MS-SAILINGTEAM. Départ de St-Malo. La date de cette sortie sera fixée, au retour du skipper, en accord avec le vainqueur.

- **Contraintes particulières liées au réseau internet**

Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. L'organisateur ne saurait donc être tenu pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants au concours. L'organisateur mettra tout en œuvre pour permettre l'accès au site du concours. Pour autant, il ne saurait être tenu pour responsable en cas de dysfonctionnement du réseau Internet indépendant de sa volonté.

- **Acceptation du présent règlement**

Le fait de participer au jeu concours implique l'acceptation pure et simple du règlement.

Règlement rédigé à Château-Gontier le 05 octobre 2014